

Fiche d'évaluation

Pour télécharger ce formulaire : [https://www.grandest.fr/aides/](https://www.grandest.fr/aides/Guide%20des%20aides%20-%20Filtrer%20par%20comp%C3%A9tence%20-%20Culture)
Guide des aides > Filtrer par compétence > Culture

Document indispensable pour permettre le versement du solde de votre subvention, à retourner par courriel à l'adresse suivante :

versements-creation@grandest.fr

NOM DE LA STRUCTURE : Pelpass et compagnie

Nom du Directeur artistique : Jérémie Fallecker

Nom du responsable administratif du projet : Anaïs Butruille

Téléphone : 06 98 43 35 34

Courriel : anais@pelpass.net

NUMERO DE DOSSIER ¹: 23P02483

DISPOSITIF REGIONAL DANS LE CADRE DUQUEL LE PROJET A ETE INSTRUIT : Aide aux lieux et aux projets annuels structurant du spectacle vivant

ANNEE D'OBTENTION DE LA SUBVENTION : 2023

MONTANT DE LA SUBVENTION : 18 000€

NOM DU / DE LA CHARGE(E) DE MISSION assurant le suivi du projet au sein de la Région Grand Est : Laura Dupré

Intitulé du projet figurant sur le dossier de demande d'aide ¹ : **Pelpass – Saison 2023**

Nouvel intitulé (uniquement s'il y a eu modification) :

Cadre réservé à l'administration :

Avis de l'instructeur :

Nom de l'instructeur :

Visa de l'instructeur et date :

¹ A remplir obligatoirement conformément aux indications figurant sur la notification de subventionnement.

Votre structure a bénéficié d'un financement de la Région Grand Est au titre du projet visé ci-dessus. Les modalités de versement de ce type de subventions prévoient le solde de l'aide régionale sur présentation d'une fiche d'évaluation du projet.

Cette fiche a également été conçue pour vous aider à faire le point sur le déroulement de votre projet, à identifier d'éventuels dysfonctionnements ou difficultés ainsi que des points d'amélioration.

Merci de répondre précisément aux diverses demandes ci-dessous.

1. Le projet :

Date(s), lieu(x) et modalités de mise en œuvre du projet, contexte, objectifs poursuivis, format de la manifestation...

Dates : De février à décembre 2023, à Strasbourg

Objectifs généraux : 4 festivals, 2 créations et une saison

4 Festivals

Du 9 au 12/02/23 >Fanfarodoï – Festival de fanfares + 1 journée jeux

JUAN GUANDAN + CEUX QUI MARCHENT DEBOUT + AMILIA + FANFARES
TRACTOPELLES + FANFLURES BRASS BAND + LA SUEUR + LES GARCES
EMBOUCHÉES + LES VILAINS CHICOTS + ACID GURU + TEKEMAT + ACID GURU

10 artistes

Fréquentation : 2 027 personnes

23 mars au 01 avril >Ind'hip hop – Festival de musique hip hop indépendante

CHAD DE LA COUR + CROMA619 + THAUBI + OGEE-T + JEUNE AUSTIN + KILL EMIL +
GLAUQUE + ARVIN + ALLOCROCO + CHIS CONDE + MYLES BULLEN + FLO + DELISH
DA GODESS + TURTLE WHITE + ANAKIN + GUILTY SIMPSON + PHAT KAT + DOUBLE
E + DYNAMIC X DOPA BEATZ + MANDAL + GOLDENCUT + DOT + FREESTYLE
CONNEXION

27 artistes sur 8 jours et 7 lieux et une freestyle réunissant les différents réseaux de freestyle locaux

Fréquentation : 970 personnes

18 au 21 mai >Pelpass Festival – Festival de musique

Programmation :

TODD TERJE • JULIEN GRANEL • VOYOU • CHARLOTTE ADIGÉRY & BOLIS
PUPUL • A2H • DAVID WALTERS • BOMBINO • BIBI TANGA & THE SELENITES •
ROLAND CRISTAL • NeS • PI JA MA • INFIDELIX • HENGGE • BONBON VODOU •
FUNKINDUSTRY • MONSIEUR DOUMANI • MINA • LENT • LAVENTURE VS HIBA •
ROMANE • ANTTI PAALANEN • FRÈRES TIMAL • STORM • TOUT BLEU • LA
FINDA • SIERRA • KABYLIE MINOGUE • MALADY • ZOUZ • ATOMIC PING PONG
• ZOUJ • MARCEL • NONE SOUNDS • LE LOU VS TIMEA VS POLLUX • DANSE
MUSIQUE RHONE ALPES • MAKAAAR • JEAN-DAVID HARMONY • CULTURE THE
KID • ZHAR • ROBUSTE & CHÉTIF • SARA HEBE • STUFFED FOXES • TUKAN •
CLT DRP • SIGGATUNEZ • TEAM DELPHIN • BEATRIS • OSTALGIE • EPIC
SCHMETTERLING & PHILIPP PENTACLE

49 groupes dont 2 créations (les Versus)

Fréquentation : 10985

29 novembre au 16 Décembre > Paye ton Noël – Festival de musique et de théâtre de rue

Accord – Shark Mayol – ClapTrap – Gwendoline – Das Kinn – Damaghead – Myra – !Ayya ! – Mounika – Par.sek – Capricciosa Baby – MossaïMossaï – Les Canard Scéniques – Vonfelt – HomeboySandman – Radio Tutti Extra bal – Olkan& les Vipère Rouge - Tutti Bueni – Hélène Palardy – Turbo Gumzi – Cie C'est pas grave – Bardaf – Monsieur Mouch – Grife – Turfu – Fanfare Moktarsound system – Radio Edith – La Grosso Modo – Batofreat - Cie bas les pat'hibulaire - Tal Stef - El Khazed - Vigo - Robreak

34 représentations artistiques

Fréquentation : 4469

Saison

- 18/03 - Paradoxan @ Grincheux
- 02/04 – Tournoi de ballon prisonnier @Molodoï
- 08/04 – Rank-O & Unschooling I Coproduction avec October Tone @Péniche Mécanique
- 13/07 – Bon Enfant + Amor Blitz @Grenze
- 19/10 – Week-end de rentrée / Coproduction avec La Mezzanine - Nanalerda + Bridge 74 + Salle TV + Solid Champagne + Damaghead + Dirty NoyzBoyz @Molodoï
- 20/10 - Week-end de rentrée / Nos Bénévoles ont un incroyable talent - Theycallmecolors + FairEnough + Balkan Express Orchestra + Fédération Française de Dub + Wondergoetz + Ben Laxton + La Touche Française @Molodoï
- 21/10 - Week-end de rentrée / Carte Blanche l'Îlot Cailloux - Tallulah Strubel + Lucas Filizetti + Les Jardins Suspendus + Pastis & Glaçons + Vedette + Exotica Lunatica + EasyGoat + Dur Chaton @Ateliers Éclairés
- 22/10 - Journée Jeux @Molodoï
- 16/11 – La Colonie de Vacances + Lonlax + Cléo II @Point d'O

Fréquentation estimée : 2158 personnes

Actions de création et / ou de diffusion (à préciser) :

Création : Les VERSUS

Les VERSUS sont une rencontre provoquée par Pelpass entre des artistes des Grand-Est. La rencontre prend la forme d'une résidence de création où les artistes initie un répertoire commun, croisant ainsi leurs univers.

Pelpass coordonne la création en trouvant les lieux de résidence en gérant la production de ces dernières. (coordination entre les artistes, les technicien·ne·s avec le lieu de résidence, embauche des équipes, communication ...)

En 2023

Versus 1 : Le Lou – Timéa – Pollux

Résidence de création : La Cartonnerie, Reims

Versus 2 : Hiba – Laventure

Résidence de création : Espace Django Strasbourg

Diffusion : Pelpass festival

Les deux créations ont été présentées au Pelpass Festival

L'association Pelpass a également participé à la création de nouveaux spectacles en coorganisant la release party de Goldencut.

Commentaire sur la réalisation, notamment sur le plan artistique et, s'il y a lieu, sur l'évolution entre les objectifs initiaux et le projet réalisé :

Concernant les VERSUS, nous les avons maintenus malgré la perte d'un financement dédié habituellement octroyé par la DRAC.

Cette perte nous interroge sur nos capacités à les maintenir pour les années à venir.

Quoiqu'il arrive, nous estimons aussi qu'il est nécessaire de questionner le modèle pour lui donner davantage d'intérêt pour les artistes et leurs entourages. Il serait intéressant d'en faire moins mais mieux, diversifier les partenaires et engager un travail de diffusion pour que les créations soient jouées dans différents endroits.

Le festival Ind'Hip Hop a également représenté une grosse charge de travail sur une période charnière proche du Pelpass Festival. Ce qui nous a amené à réfléchir le format de cette manifestation pour passer dès 2024 à des soirées « labellisées » Ind'Hip Hop qui proposeront des soirées suivant le même cahier des charges d'un point de vue artistique et nous permettra de mieux travailler les opportunités de projets en tournée tout au long de l'année.

Si le projet n'a pu être intégralement réalisé, indiquer les actions reportées ou annulées ainsi que la raison :

2. Fréquentation :

CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ET OBSERVATIONS
Fréquentation totale :	20689
Dont entrées payantes :	18084

3. Modalités de rémunération de l'équipe mobilisée pour la conduite du projet :

	Temps complets		Temps partiels				Non permanents (intermittents, artistes plasticiens, CDD, prestataires...)		
	Nombre (en ETP *)	Moyenne des salaires bruts	Nombre	Taux d'empl oi	Equiv a-lent temps plein	Moyenn e des salaires bruts	Nombre	ETP *	Moyenn e des salaires bruts
Personnel artistique							48	0,47	212,89€
Personnel technique							46	1,49	1230,99 €
Personnel administrati f	2,84	17026,51 €							
TOTAL	2,84	17026,51 €					98	1,96	1443,88 €

* ETP : équivalent temps plein

4. Modalités de financement (à remplir notamment pour les projets relevant des Initiatives artistiques locales (IAL) ou les projets annuels) :

Apports en coproduction :

Pour ce qui concerne le soutien à la création / reprise, indiquer le nom des coproducteurs et le montant de l'apport financier – hors valorisation d'accueils en résidence – et autres apports (indiquer le nom des structures de soutien et la nature de l'apport).

Prévu	Réalisé

Préachats :

Pour ce qui concerne le soutien à la création reprise, indiquer le nom des structures pré-acheteuses et le montant des préachats.

Prévu	Réalisé

Commentaires sur le budget réalisé :

S'il y a une variation entre le budget réalisé et prévisionnel, indiquer pourquoi et, s'il y a lieu, expliquer quels choix ont été privilégiés. Evoquer les difficultés éventuellement rencontrées pour finaliser le projet.

ANNEXE II - BILAN FINANCIER DU PROJET : PELPASS

CHARGES DIRECTES AFFECTEES AU PROJET	MONTANT	PRODUITS - RESSOURCES DIRECTES LIEES AU PROJET	MONTANT
60 - Achat	316 106,07	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	523 247,11
Prestations de services	125235,85	Recettes de billetterie	213 598,45
Achats matières et fournitures	190870,22	Ventes	275 051,65
Autres fournitures		Prestations	32 585,18
61 - Services extérieurs	108 389,22	Autre	2 011,83
Locations	102 358,47		
Entretien et réparation	923	74 - Subventions d'exploitation	
Assurance	4045,13	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Autre	1062,62		
62 - Autres services extérieurs	141 390,47		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	68 981,05		
Déplacements, missions non permanents *	27 785,09	Région(s) : GRAND EST	18 000
Publicité, publication	38 540,16		
Déplacements, missions permanents		Département(s) (préciser) : CEA	14 000
Frais postaux, télécommunications			
Services bancaires, autres	6084,17	Structure(s) intercommunale(s) (préciser) :	
63 - Impôts et taxes	33 490,82		
Impôts et taxes sur rémunération	1282,07	Commune(s) (préciser) :	
Autres impôts et taxes	32 208,75	Ville de Strasbourg	138 000
64 - Charges de personnel artistique	15 684,39		
Permanents		Organisme(s) social(aux) (préciser) :	
Permanents (charges sociales)			
Non permanents *	10218,91		
Non permanents (charges sociales) *	4565,48	Fonds Européens	
64 - Charges de personnel technique	51 359,47		
Permanents			
Permanents (charges sociales)			
Non permanents *	32 937,57		
Non permanents (charges sociales) *	18 421,90	CNASEA (emploi aidés)	10 000
64 - Charges de personnel administratif	120 808,86	CNM	25 048,3

Permanents	67468,4	SACEM	7200
Permanents (charges sociales)	14349,40		
Non permanents *	24 325,62		
Non permanents (charges sociales) *	14 665,44	Autres aides, dons ou subventions affectées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	64 369,77
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles	9000	76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortis. et provisions	
TOTAL	796 229,30	TOTAL	799 865,18
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature en €		87 - Contributions volontaires en nature en €	
Secours en nature	10 000	Bénévolat	420 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	50 000	Prestations en nature	50 000
Personnel bénévole	420 000	Dons en nature	10 000
TOTAL GENERAL en €	1 276 229,30	TOTAL GENERAL en €	1 279 865,18

* non permanents : intermittents, artistes plasticiens, CDD, prestataires...

Je soussigné (*préciser la qualité*) Nicolas Meyer, Président certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et leur conformité aux comptes de la structure. Je confirme que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférents.

Signature du responsable ou du Président :

**Fait à Strasbourg
Le 28 juin 2024**

